

« Résumé de la Vision stratégique »

**Présentation du conseiller municipal M. Jean-Simon Levert
Dans le cadre de la rencontre d'information du 23 février 2019**

En 2015, le conseil municipal a entrepris une réflexion sur son avenir et la planification de son développement.

Voilà quelques-unes des questions sur lesquelles la Municipalité s'est penchée.

- La Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré peut-elle entrevoir son avenir, notamment au plan de son développement et au plan touristique, avec optimisme ?
- Comment réussir à concilier les besoins de la communauté et permettre un développement, tant local que touristique, à la fois performant et dynamique, tout en respectant les principes de développement durable ?
- Comment identifier ses priorités d'intervention et adopter les moyens nécessaires pour réaliser ses objectifs ?
- Comment la Municipalité peut-elle se positionner et se distinguer face aux autres municipalités ?

Cette réflexion a mené à l'élaboration d'une Vision stratégique que je suis fier de vous présenter aujourd'hui.

Une vision stratégique est une image globale de ce que souhaite devenir une collectivité, au terme d'un horizon de planification qui a été préalablement retenu. Celle-ci guide l'organisation dans la gestion du changement souhaité.

La vision stratégique se situe en amont du processus de planification territoriale. C'est la première étape dans l'expression du changement souhaité, elle donne une direction au développement d'une collectivité en général : développement économique, environnemental et social.

Depuis quelques années, la Municipalité fait face à divers enjeux et défis en développement touristique et en gestion de son territoire. Bien qu'ayant réalisé, au cours des années, différentes actions et/ou interventions ponctuelles qui auraient pu engendrer l'annonce de plusieurs projets privés d'investissement, ces actions n'ont pas permis d'espérer des retombées significatives.

Quelques investissements se sont réalisés, mais sans atteindre les attentes. Les retombées sont, à ce jour, plus restreintes que celles souhaitées. Néanmoins, le potentiel de développement est présent. Cette situation a donc convaincu le

conseil à agir et à entreprendre concrètement l'élaboration et la réalisation d'une Vision stratégique.

SYNTHÈSE DES GRANDS CONSTATS STRATÉGIQUES

- La faible densité de la population au kilomètre carré entraîne une pression importante sur le coût des infrastructures : entretien des routes, déneigement, égouts, aqueduc;
- La Municipalité ne profite pas encore pleinement des investissements qui se font à Tremblant, ni de la poussée de développement des localités plus au sud;
- La route 117 sectionne la Municipalité en deux. L'aménagement actuel des entrées et sorties rend l'accès à la Municipalité difficile. Conséquemment, Saint-Faustin-Lac-Carré profite peu de l'achalandage en transit de son territoire.

Une vision stratégique s'élabore en répondant à quatre questions essentielles :

1. Où en est la Municipalité ?
2. Où va-t-on, si rien n'est fait ?
3. Où veut-on amener notre Municipalité ?
4. Comment atteindre ce que nous souhaitons ?

1.- OÙ EN EST LA MUNICIPALITÉ ?

- Lorsque l'on compare Saint-Faustin-Lac-Carré avec d'autres municipalités du secteur, nous constatons qu'elle est plus dynamique, notamment depuis une dizaine d'années;
- Saint-Faustin-Lac-Carré est une destination touristique;
- Le nom de la Municipalité permet difficilement de positionner la Municipalité;
- La municipalité n'a pas d'image déterminée, n'a pas de stratégie bien définie et fait peu de promotion auprès des marchés.

2.- OÙ VA-T-ON, SI RIEN N'EST FAIT ?

Le diagnostic de la situation de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré au plan de son développement se résume comme suit :

- La Municipalité fait face à un certain nombre de menaces, à savoir :

- une concurrence accrue d'autres municipalités sur les résidents, les villégiateurs et les commerces ;
- un risque d'isolement et de marginalisation de la municipalité et de ses commerces ;
- une dégradation physique du patrimoine et des équipements ;
- une augmentation des coûts en même temps qu'une diminution des services pour les résidents ;
- une diminution des potentiels d'attraction et de développement.

3.- OÙ VEUT-ON AMENER NOTRE MUNICIPALITÉ ?

- Il faut concentrer les efforts et les investissements comme il a été fait pour le secteur Lac-Carré, établir des pôles spécifiques, l'éparpillement n'étant pas la solution;
- Créer un milieu de vie dynamique, chercher les bons gestes à poser, être attrayant;
- L'orientation de Municipalité de villégiature est une notion pour des gens qui viennent se reposer, la vision de la Municipalité repose sur cette approche;
- Réfléchir à une diversification économique, trouver un créneau, éviter de se concurrencer et plutôt joindre les forces.

D'une façon plus globale, il faut se rappeler que le développement en général, pour une organisation publique, est la résultante du hasard et des opportunités d'une part et de la capacité de pouvoir mettre en place des conditions favorables. Ceci exige à la fois de la résilience et de la patience. Les résultats ne sont pas et ne seront pas immédiats. Développer une vision stratégique demande de coupler à la fois l'analyse et l'intuition.

La vision doit permettre d'imaginer dans le futur Saint-Faustin-Lac-Carré, comme une destination offrant à la fois un milieu de vie dynamique, ouvert sur sa région, une destination offrant un milieu de vie attrayant et offrant, tant pour ses résidents que pour ses visiteurs, des activités diversifiées et originales.

Le rôle premier de la Municipalité comme organisation est de créer, selon ses moyens, des conditions favorables en améliorant certaines infrastructures, en appuyant les initiatives et en créant des liens avec l'environnement régional.

Ces conditions, nous en sommes convaincus, induiront certaines opportunités. Par exemple, le développement et la mise en valeur du terrain à l'entrée près du viaduc pourrait devenir une porte d'entrée invitante et attirer la curiosité. L'image qu'une organisation projette est fondamentale. Dégager une impression favorable peut conduire à des résultats inattendus qui, au départ, ne sont pas évidents. On peut par exemple faire le constat que les efforts de la Municipalité dans le secteur

Lac-Carré a initié un mouvement et nous avons vu apparaître de nouveaux petits commerces.

Une Municipalité n'a pas comme but d'être elle-même un développeur. Mais elle est nécessairement un acteur de développement. Le but d'une Municipalité est de créer un milieu de vie agréable et offrir un certain nombre de services à sa population. Mais, rien n'interdit à une municipalité de poser des gestes pour aller plus loin, être un milieu dynamique assurant le bien-être de sa collectivité et un milieu invitant pour celles et ceux qui s'y rendent.

4.- COMMENT ATTEINDRE CE QUE NOUS SOUHAITONS ?

Deux niveaux de gestes peuvent être posés par une municipalité en ce sens : des gestes concrets (des infrastructures de qualité) et des gestes relatifs à son image (par exemple un nom évocateur, des interventions de mise en marché). Et de ne pas travailler en vase clos.

ÉNONCÉ D'UNE VISION

DEVENIR UNE NOUVELLE COLLECTIVITÉ AVEC UN NOUVEAU NOM, DOTÉE D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUI OFFRE À SES RÉSIDENTS, VISITEURS ET INVESTISSEURS UN MILIEU DE VIE EXCEPTIONNEL ET UNIQUE DANS LES LAURENTIDES.

Par cet énoncé, la Municipalité entend se positionner sur l'échiquier régional de l'ensemble des Laurentides, comme une communauté inspirante et rassembleuse. Elle entend entreprendre, au cours des prochaines années, plusieurs actions concrètes qui vont lui permettre de réaliser ce grand rêve collectif.

La Vision stratégique recommande plusieurs actions qui nous inspirent la phrase suivante :

« Une idée sans plan est un rêve mais une idée avec un plan est un projet. »

Des onze actions identifiées au document de Vision stratégique, quelques-unes sont déjà en cours de réalisation, plus particulièrement celles concernant la zone commerciale et industrielle et le terrain situé à l'entrée du village près du viaduc 117.

Actuellement, nous sommes à élaborer l'action qui touche l'image de la municipalité.

Par la suite, débiteront les actions qui viendront supporter la croissance de nos commerces existants et stimuler la venue de nouveaux commerces, industries et attractions touristiques.